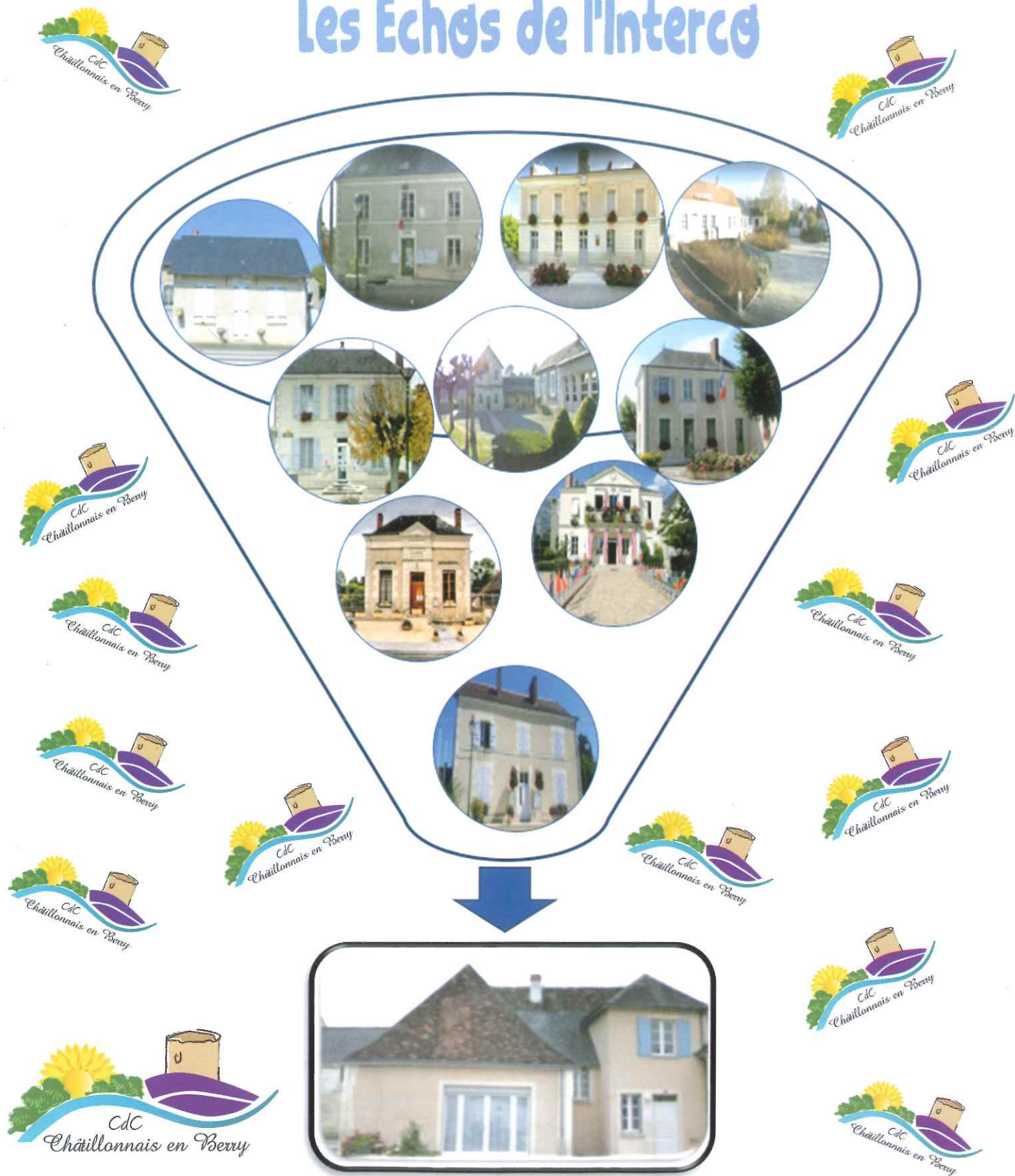


Bulletin Communautaire 2019

Les Echos de l'Interco



1, rue Maurice Davailon - 36700 CHATILLON-SUR-INDRE
Tél : 02.54.39.01.16 - communaute decommunes36700@orange.fr
Service des Déchets Ménagers Tél: 02.54.38.99.70 - cdcdechetsmenagers@orange.fr
<http://www.chatillonnais-en-berry.fr>

MOT DU PRESIDENT

L'année 2019 se termine après un temps de travail intense pour la CDC.

La piscine, enfin terminée, a pu ouvrir ses portes et accueillir un public nombreux et fidèle. Les restructurations effectuées lors de la rénovation vont permettre des économies substantielles de chauffage, grâce à l'installation d'une pompe à chaleur utilisant la nappe phréatique. La « nouvelle » piscine est plus claire, lumineuse et permet une pratique agréable de la natation, de la gymnastique aquatique ; ce sont deux activités bonnes pour la santé.

Nous avons entamé la construction d'un deuxième atelier relais, situé cette fois sur la commune de Clion. Il devrait être terminé dans six mois, un occupant est recherché.

L'association AGIR va occuper le local de l'ancien NETTO, avenue de Verdun. Elle va accueillir des personnes en formation pour la confection, avec aussi d'autres activités (blanchisserie et repassage).

Les modifications de la collecte des ordures ménagères ont été exposées dans chaque commune, le but étant d'éviter au maximum la répercussion des nouvelles obligations sur le montant de la redevance des ordures ménagères (REOM). Cela changera certaines habitudes pour le ramassage et pour le tri, bénéfiques pour l'écologie.

La qualité des produits fabriqués par la maroquinerie LEON FLAM lui a valu d'être retenue dans le cadre de l'Elysée Boutique et d'être primée par l'attribution d'une récompense remise lors d'une cérémonie « Top des entreprises » à l'Equinoxe de Châteauroux.

Les terrains pour la nouvelle gendarmerie sont achetés et le dossier suit le parcours habituel pour obtenir le feu vert pour la pose de la première pierre. Ce qui devrait avoir lieu, si tout va bien, dans l'année. L'OPAC sera chargé de la conduite d'opérations.

Les travaux sur la voirie se poursuivent, comme chaque année.

La fermeture de nombreux services de proximité nous amène à la création d'une MSAP (Maison de Service Au Public). Elle sera située dans les locaux de la Poste et permettra à toute la population de la CDC de bénéficier d'une aide pour résoudre les problèmes administratifs (impôts, CAF, Assistantes sociales, etc...).

Voilà des informations qui prouvent la vitalité de la communauté de communes...

Je remercie tout le personnel, pour son dévouement et son investissement, cela permet d'avancer plus facilement dans nos projets.

Le conseil communautaire et moi-même souhaitons à tous une bonne et heureuse année, avec santé, joie et bonheur, et bien sûr réussite de vos projets familiaux et professionnels.

Michel HETROY

Le Personnel

Françoise **MORIN**, Directrice
Générale des Services
en service commun avec la
commune de Châtillon sur Indre

SERVICE TECHNIQUE

Jean Louis **BEIGNEUX**, Directeur des Services Techniques en service commun avec la commune de Châtillon sur Indre

Mathias **CHICHERI**, piscine

Nathalie **CHEN**, piscine et ménage à la Communauté de Communes

Christine **GERVAIS**, piscine

Pascal **BARBAN**, piscine, mis à disposition par la Commune de Châtillon sur Indre

Karim **RAGIM**, gymnase, mis à disposition par la commune de Châtillon sur Indre

SERVICE ADMINISTRATIF

Elizabeth **COURTAULT**, comptabilité, marchés publics

Emma **DESNOS**, ressources humaines mise à disposition par la commune de Châtillon sur Indre

Patricia **AVRIL**, déchets ménagers mise à disposition au SIVOM

Anne **BRUNET**, déchets ménagers mise à disposition au SIVOM



Maitres-Nageurs Sauveteurs :

Stéphane **MANDARD**

Stéphane **FORET**

Educateurs des activités physiques et sportives auprès des écoles du territoire.

Prestations de services de la FFN.

Zakaria **HSAINI**, chargé développement économique auprès du territoire, mis à disposition par la BGE qui soutient la création/reprise d'entreprises.

Prestations de services

SERVICE SPORTIF

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations : GEMAPI

Depuis le 1er janvier 2018, la compétence « gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations » (GEMAPI) a été imposée aux Communautés de Communes.

La Communauté de Communes du Châtillonnais en Berry est concernée par cinq syndicats : Le Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Indre (S.A.B.I 36) ; Le Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement et la Mise en Valeur de la Brenne (S.I.A.M.V.B) ; Le Syndicat Modon-Trainefeuille ; Le Syndicat de la rivière OZANCE ; Le Syndicat Mixte d'aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin, et de la Claise (S.M.A.B.C.A.C).

Suite à la modification des statuts de la Communauté de Communes portant extension des compétences en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI), le 10 décembre 2018, le Conseil Communautaire a élu des représentants au sein :

du syndicat S.A.B.I. 36 : Monsieur ROUFFY Marc (Palluau sur Indre), Monsieur BONAC Jean-Marie (Arpheuilles), Monsieur CREPIN Jean-Claude (Fléré la Rivière) et Madame TOURNOIS Muriel (Clion sur Indre) en qualité de délégués titulaires. Madame DEPONT Joëlle (Palluau sur Indre), Monsieur BRAUD Michel (Fléré la Rivière), Monsieur LAUERIERE Williams (Clion sur Indre) et Monsieur HETROY Michel (Châtillon sur Indre) en qualité de délégués suppléants.

du syndicat S.M.A.B.C.A.C. 13 : Monsieur VERON Pierre (Cléré du Bois) en qualité de délégué titulaire. Monsieur ALIZON Philippe (Cléré du Bois) en qualité de délégué suppléant.

Aménagement numérique

Depuis 2015, le département via le RIP 36 (Réseau d'Initiative Publique), développe le réseau de fibre optique jusqu'à l'abonné. En juin 2020, 70% des habitants et 30% des communes pourront se raccorder au très haut débit.



L'opération est en cours de finalisation sur les communes de Châtillon sur Indre et de Clion sur Indre.

Une autre phase doit être réalisée avant 2025, permettant de finaliser le raccordement des 30% d'Indriens et 70% des communes restantes.

Les huit autres communes du Châtillonnais en Berry devront donc être équipées à partir de 2021.

Gendarmerie

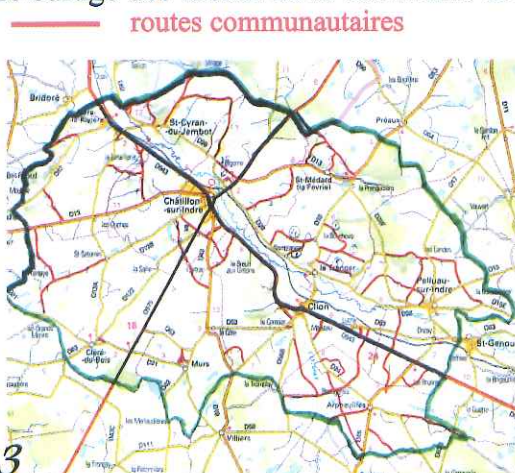
Le conseil communautaire, dans sa séance du 15 octobre 2019, a attribué le marché de conduite des opérations pour la construction de la gendarmerie à l'OPAC 36 pour un montant de 23 960,00 € HT.



La voirie communautaire

En 2019, des travaux de réfection et d'entretien de voirie ont été réalisés sur les communes de Châtillon sur Indre, Cléré du Bois, Clion sur Indre, Le Tranger, Palluau sur Indre et Saint Cyran du Jambot par la Société COLAS. Les communes reversent 30% du montant des travaux à la Communauté de Communes.

Le curage des fossés de la commune de Palluau sur Indre a été réalisé pour un coût de 1 800,00 € TTC.



COMMUNES	MONTANT DES TRAVAUX TTC	COÛT CDC (70 % du TTC)	COÛT COMMUNE (30 % du TTC)
Clion-sur-Indre	30 067,20	21 047,04	9 020,16
Châtillon-sur-Indre	47 066,40	32 946,48	14 119,92
Cléré-du-Bois	38 553,60	26 987,52	11 566,08
Le Tranger	27 681,60	19 377,12	8 304,48
Palluau-sur-Indre	66 475,20	46 532,64	19 942,56
Saint Cyran-du-Jambot	63 508,80	44 456,16	19 052,64
TOTAL en € TTC	273 352,80	191 346,96	82 005,84



Développement économique

Suite à une volonté de dynamiser et de développer l'économie et afin d'apporter des moyens et des outils aux entreprises, aux commerces et aux activités artisanales du

territoire du Châtillonnais en Berry, la Communauté de Communes, en partenariat avec la BGE Indre (acteur spécialisé dans le secteur économique) a recruté un chargé de développement économique dont les objectifs principaux sont :



- L'appui aux projets de création, reprise, développement, cession et entreprises en difficulté sur le territoire de la Communauté de Communes.
- L'accueil, appui et suivi des projets d'entreprises.
- Le montage et suivi des dossiers de demande de subventions ou de soutiens financiers pour le compte des entreprises en création, reprise ou développement.
- L'appui à la conception des études de marchés, étude des potentialités et de la concurrence.
- L'appui à la conception de stratégie commerciale et marketing et évaluation de résultats.
- L'animation de réseaux économiques.
- La mise en réseau/ la visibilité territoriale.

Pour toutes demandes, n'hésitez pas à contacter Zakaria HSAINI - Tel : 06 49 10 52 73 ou 02 54 39 01 16
Email: zakaria.hsaini@bge-indre.com

Gymnase



PLANNING D'UTILISATION DU GYMNASSE - SAISON 2019/2020

	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30	16:00	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00				
LUNDI			JOLIOT CURIE 8H30/12H30										UNSS J.C. 13H/14H	ECOLE H. COSNIER 14H/16H30					JOLIOT CURIE 17H/18H30	GYM VOL 18H30/19H45	BADMINTON 20H/23H														
MARDI			JOLIOT CURIE 8H30/12H30										UNSS J.C. 13H/14H	ECOLE H. COSNIER 14H/16H30					TENNIS 17H/22H																
MERCREDI			COLLEGE JOLIOT CURIE 8H/12H										UNSS JOLIOT CURIE 14H/17H					MAJORETTES 17H/19H					GYM VOL. (20h30 / 21h45)												
JEUDI			COLLEGE JOLIOT CURIE 8H30/12H30										UNSS J.C. 13H/14H	JOLIOT CURIE 14H/17H					HANDBALL 17H30/22H																
VENDREDI			COLLEGE JOLIOT CURIE 8H30/12H30										ECOLE PRIMAIRE SAINT JOSEPH 13H45/15H15					TENNIS 17H/19H					BADMINTON 20H30/23H												
SAMEDI			TENNIS 9H/12H					TENNIS 13H30/21H										HANDBALL OU FUTSAL 14H/17H																	
DIMANCHE	TENNIS (en cas de tournois) AÉROMODÉLISME																																		

La Piscine Intercommunale

PISCINE INTERCOMMUNALE ALFRED FREVILLE

Horaires d'ouverture au public & Tarifs

Période scolaire :

LUNDI : 11h15/13h00
MARDI : 16h30/19h00
MERCREDI : 14h00/18h00
JEUDI : 11h15/13h00
VENDREDI : 11h15/13h00 &
16h15/18h15
SAMEDI : Activités sous la
responsabilité du comité de
L'Indre de Natation
DIMANCHE : 09h30/12h15

Vacances d'été :

PISCINE OUVERTE
TOUS LES JOURS :
10h00/12h00 &
14h00/18h00

Petites vacances scolaires

DU LUNDI au VENDREDI :
10h00/12h00 & 14h00/18h00
SAMEDI : Activités sous la
responsabilité du comité de
L'Indre de Natation
DIMANCHE 09h30/12h15

Tarifs entrées piscine :

Habitants CDC Chatillonnais En Berry.

Adultes (17 ans et +) :

4.00 €/unité et 35.00€ les 10 unités.

Enfants (de 4 à 16 ans) :

2.40 € / unité et 20.00€ les 10 unités.

Habitants hors CDC Chatillonnais En Berry.

Adultes (17 ans et +) :

4.30 €/unité et 40.00€ les 10 unités.

Enfants (de 4 à 16 ans) :

2.80 € / unité et 25.00€ les 10 unités.

Entrée GRATUITE de 0 à 3 ans.

*(création de carte abonnement rechargeable :
2.00€)*



Inauguration de la piscine intercommunale le samedi 7 septembre 2019.





Club de natation CNCI

Natation adultes :

Lundi : 19h30 à 21h00
Mercredi : 19h00 à 20h15
Jeudi : 19h30 à 21h00
Vendredi : 19h30 à 20h15

Natation Jeunes :

Lundi : 17h15 à 19h30
Mercredi : 18h00 à 19h00
Jeudi : 17h15 à 19h30



Aquaforme

Mardi : 19h30 à 20h30
Jeudi : 13h00 à 13h45
Vendredi : 18h30 à 19h30
Samedi : 13h00 à 14h00



Renseignements et Inscriptions sur place.
Piscine : 02 54 38 76 22



Club de plongée



Baptêmes de plongée



CLUB SUBAQUATIQUE DE CHATILLON SUR INDRE TARIFS

Adulte (+ de 18 ans) - (L + E + EM) ⁽¹⁾	150.00
Adulte (> à 18 ans) – tarif famille et étudiant (L + E + EM) ⁽¹⁾	125.00
Adulte (de 16 à 18 ans) - (L + E + EM) ⁽¹⁾	110.00
Ado (13/15 ans) - (L + E + EM) ⁽¹⁾	90.00
Enfant (8/12 ans) - (L + E + EM) ⁽¹⁾	70.00
Accompagnant non plongeur - (L + E) ⁽¹⁾	90.00
Licence seule adulte à partir de 16 ans ⁽¹⁾	40.34
Licence seule jeune + 12 ans à 15 ans révolu ⁽¹⁾	25.51
Licence seule enfant de 8 ans à 11 ans révolu ⁽¹⁾	11.33
Assurances progressives complémentaires	
• Loisir 1	20.00
• Loisir 2	25.00
Revue Subaqua (1 an : 6 numéros)	26.00
Revue Subaqua (2 ans : 12 numéros)	49.00
Caution pour prêt de matériel PMT (non encaissé)	50.00
Total (payable en plusieurs fois)	
• Espèces	
• Chèque(s) (1, 2 ou 3)	

Tarifs club CNCI année 2019/2020

Enfants : 180€ licence comprise.

Lycéens : 100€ (vendredi soir).

Nageurs adultes et Aquagym : 300€ l'année licence comprise (ou 200€ pour une séance par semaine).
facilités de paiement en plusieurs fois

Animations du samedi

Organisées par le comité de Natation de l'Indre

Aquabike / Aquatraining

séance de 10h à 10h45 et 10h45 à 11h30

11€ la séance / carte 10 séances à 100€ / carte 20 séances à 180€

Aquagym / Aquaforme

séance de 13h à 14h

6€ la séance / carte 10 séances à 50€ /
carte 20 séances à 80€

(séance ouverte également aux adhérents club)

Aquapark

Séance de 14h30 à 16h30 (2 heures d'animations sur structures gonflables)

6€ la séance / carte 10 séances à 50€ /
carte 20 séances à 80€

LISTE DES ENCADRANTS :

Henri LOISY (responsable des formations – membre honoraire)

MF1 et BEES 1ER degré / Animateur NEV classe I/II

Micheline ALIZON : Initiateur / directeur de bassin / Formateur en biologie subaquatique

Jacques BRUNEAU : Initiateur / directeur de bassin

Jean-Pierre CHÂTAIGNER : Formateur en biologie subaquatique

Manon MASSET : Initiateur / directeur de bassin

Brigitte PASQUIER : Initiateur / directeur de bassin / animateur NEV classe I/II



ORGANISATION / BUREAU

Président : Jean-Pierre CHÂTAIGNER

Trésorière : Micheline ALIZON

HORAIRES D'ENTRAÎNEMENTS

Mercredi : 18h00 - 20h00 personnes en situation de handicap
20h15 – 22h15 adultes

Vendredi : 18h00 - 20h00 personnes en situation de handicap
20h15 – 22h15 adultes & enfants

☛ Pour tout renseignement :

Jean-Pierre CHÂTAIGNER (président) :

02 54 39 31 23 - 06 08 43 67 96

Micheline ALIZON (trésorière) :

02 54 38 82 46 - 06 07 60 11 72

L'Accueil de Loisirs de Châtillon est transféré à la Communauté de Communes du Châtillonnais en Berry. Il accueille des enfants du territoire ainsi que d'autres communes environnantes.

Il est installé dans les locaux mis à disposition par la Municipalité de Châtillon-sur-Indre, au sein de la maison des associations situé Route de Blois. L'ALSH a une capacité d'accueil de 60 enfants maximum.

Été :

Ouvert de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi :
3 semaines en Juillet
2 semaines en Août

Petites vacances: (sauf vacances de Noël) : Ouvert de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

L'ALSH est ouvert tous les mercredis pendant la période scolaire

Les Activités Petites Vacances :

En 2019, pendant les petites vacances l'ALSH a accueilli entre 15 et 30 enfants selon les semaines et jusqu'à 45 enfants pour la semaine à thème Harry Potter.

Les vacances de printemps ont été marquées par la forte affluence des enfants lors de la 1ère semaine des



vacances qui avait pour thème : « Bienvenue à Poudlard ». Cette semaine, fruit d'un travail considérable de l'équipe d'animation laissera sans doute des souvenirs dans les esprits émerveillés des enfants présents. La semaine à Poudlard fut particulièrement intense, grâce aux décors installés par une équipe d'animation déguisée durant le séjour en personnages issus du monde merveilleux d'Harry Potter pour proposer différentes activités sous formes de cours de Magie. La cinquantaine d'enfants présents a joué le jeu et a été ravie. Un tournoi de Quidditch (sport de sorcier) et un grand banquet final ont clôturé cette activité.



L'équipe d'animation :

Les mercredis, les enfants sont encadrés par un directeur, Pierre-Yves Barral, ainsi que par 3 animatrices BAFA et une animatrice non diplômée ponctuellement selon les besoins.

Selon les différentes périodes de vacances, l'équipe d'encadrement se compose d'un directeur, d'un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et d'un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

Les Activités du Mercredi :

Des activités très variées, ludiques et animées sont proposées aux enfants :

- ◇ Grands Jeux, Jeux sportifs et collectifs, Jeux de Sociétés,
- ◇ Ateliers Manuels, d'Expression (Théâtre, Mimes, Chants,...), Cuisine,
- ◇ Randonnées, jardinage, séances de cinéma, sorties à la piscine, au jardin public, à la médiathèque, au gymnase, etc.



Les Activités de l'Été :

L'été, 42 enfants étaient présents en moyenne pour la 1^{ère} semaine, 40 pour la deuxième, 38 pour la troisième semaine, 40 pour la quatrième semaine et 16 pour la cinquième et dernière semaine toujours moins fréquentée.

Le soir, une fois par semaine, les parents ont été invités à accompagner leurs enfants au cours de veillées animées par l'équipe autour de différents thèmes : les jeux de hasards lors de la veillée CASINO cet hiver, le cinéma lors de la Veillée Harry Potter au printemps, l'enquête lors de la Veillée Enquête Policière au printemps, la musique lors de la Veillée Blind cet été, la musique et la danse pour la traditionnelle fête du centre fin juillet ou encore le jeu lors de la Bataille d'halloween prévue à l'automne.

Des mini camps sont organisés pour permettre aux enfants de vivre des expériences de vie collective plus intense, de gagner en autonomie et de découvrir de nouveaux lieux et de nouvelles activités. Cette année, quatre séjours étaient

proposés. Le premier a eu lieu au camping de la Tête Noire à Buzançais du 8 au 12 juillet et accueillait 15 enfants de 10 à 12 ans. Le second s'est tenu au Camping de l'Île d'Avant au Blanc, du 15 au 19 juillet avec 14 enfants de 6 à 9 ans. Le 3^{ème} s'est déroulé au Centre pour se protéger de la canicule du 22 au 24 juillet et a accueilli 9 enfants de 3 à 5 ans. Le dernier s'est tenu au Camping des Coteaux du Lac à Chemillé sur Indrois du 29 juillet au 2 août et accueillait 24 enfants de 6 à 12 ans.

5 enfants de 12 à 14 ans ont participé au « séjour ados » du 29 juillet au 3 août et ont profité d'une croisière en péniche sur le canal du Nivernais.

Les jeunes ont pratiqué plusieurs activités sportives tels que le Canoé, le Paddle, le VTT, l'Escalade, la randonnée et ont été initiés au pilotage du bateau.



L'Accueil de Loisirs rend visite un mercredi par mois aux résidents de l'EHPAD de Châtillon afin de créer un lien intergénérationnel.

Il organise un carnaval et de la fête d'Halloween en partenariat avec le Comité des Fêtes.

Une journée pêche est prévue en juillet avec l'Amicale des Pêcheurs de Châtillon.

Il décore la salle Tivoli avec l'école pour le spectacle de Noël.



Le centre de loisirs a été animé du 8 au 26 juillet 2019.

25 enfants, de 3 à 13 ans ont été accueillis.

La 1ere semaine portait sur le thème de l'Afrique : Des intervenants extérieurs sont venus proposer une journée sur les arts africains (musique, chants et danse). Les enfants et l'équipe d'animation ont préparé un repas africain. Durant la semaine, les jeunes ont décoré le centre en fabriquant des masques ainsi que les drapeaux des différents pays.



La seconde semaine était axée sur le cinéma : tout le monde a ainsi fabriqué son « clape », il y a eu la soirée cinéma pour cette seconde veillée avec confection de leurs propres pizzas et pop-corn pour le film choisi par les enfants selon une liste. Les plus jeunes sont rentrés chez eux pendant que les plus de 6 ans ont participé à leur soirée camping. Ils ont installé leur tente dans la soirée.



La troisième semaine portant sur la biodiversité : Les enfants ont observé la nature, ont réalisé des herbiers puis ont tous passé une journée pique-nique au zoo de Beauval.



Chaque jeudi matin, le centre a profité de la piscine de Chatillon. Une soirée repas a clôturé ces 3 semaines. Cette soirée a été partagée avec les familles qui ont assisté aux danses et aux chants des enfants ainsi que la diffusion d'un rallye photos relatant les 3 semaines passées tous ensemble .

Nous tenons donc à remercier notre équipe d'animateurs (Marion, Coralie, Noémie, Sylvain, Denise) et leur donnons rendez-vous l'année prochaine non pas pour **3** mais **4** semaines de centre !!!

Et pour terminer, nous tenons à remercier tous nos acteurs financiers (la MSA, la CAF, la Communauté de Communes du Châtillonnais en Berry, la Région) qui nous permettent de continuer à proposer ce service, toujours aussi demandé par les familles et apprécié par les enfants.

Contact :

Présidente : Christine BONNET : 07.87.42.84.66

Vice-Présidente : Evelyne CHERRIER : 06.61.79.34.84

Trésorière : Carole MARTIN : 06.72.08.79.69



La structure multi-accueil « Les Petits Ecureuils » est agréée pour accueillir 15 enfants de 7h15 à 18h45 par du personnel qualifié (sage-femme, auxiliaire de puériculture et CAP petite enfance).

Outre les activités au sein du multi-accueil, des sorties sont organisées toutes les semaines.



Structure d'Accueil Petite Enfance



Sylvie TURPIN, Responsable, Tél : 02.54.38.86.48
1 Rue Edouard Branly, 36700 Châtillon-sur-Indre
lespetitsecureuils@orange.fr

Relais des Assistantes Maternelles

Le RAM situé au 1 rue Edouard Branly à Châtillon sur Indre est ouvert les mardis (l'après-midi en permanence) et jeudis (sur rendez-vous principalement). Les rencontres avec les futurs ou actuels parents employeurs et/ou professionnels de l'accueil individuel de la Petite Enfance, garde à domicile ont lieu principalement durant ces rendez-vous en appelant au 02.54.38.83.94.



Les ateliers avec les assistantes maternelles, garde à domicile de la Communauté de Communes du Châtillonnais en Berry et les enfants qui leurs sont confiés se tiennent les mardis matins, au RAM, ou chez un des partenaires (Ehpad, EAJE, Médiathèque, Ecole Maternelle...).

Les réunions RAM se déroulent les mardis après-midi ou jeudis après-midi, à raison d'une rencontre par mois en moyenne et en fonction des besoins professionnels, de l'actualité juridique...

A la rentrée de Septembre 2019, 16 assistantes maternelles agréées et/ou en activités ont été recensées.

Le nombre d'assistantes maternelles a régressé ces dernières années sur la Communauté de Communes (réorientations professionnelles, départs en retraites...). Un manque de garde à domicile se fait ressentir. Des parents employeurs sont parfois sans solutions pour confier leurs enfants.

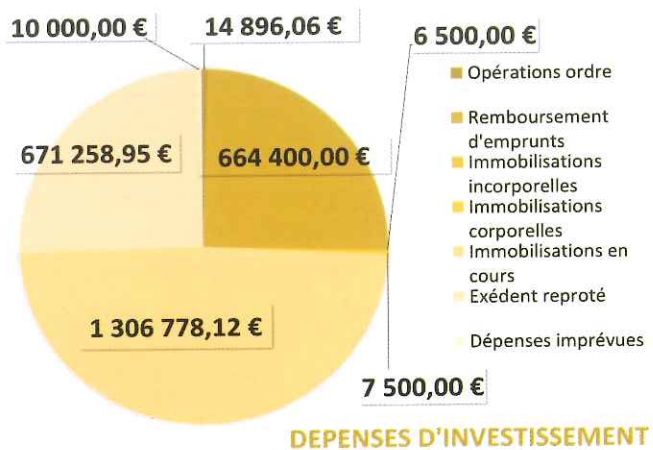
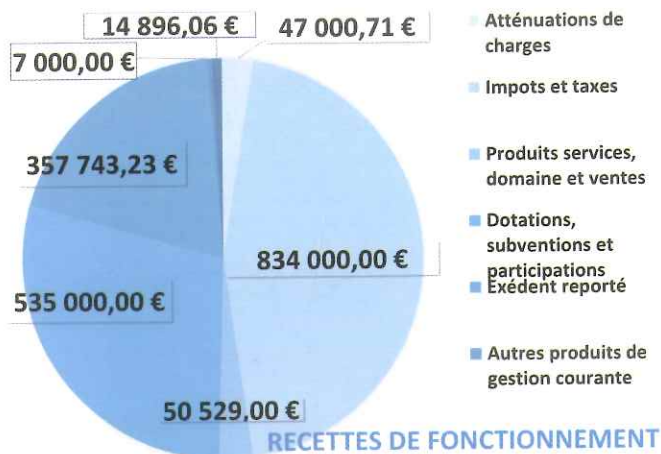
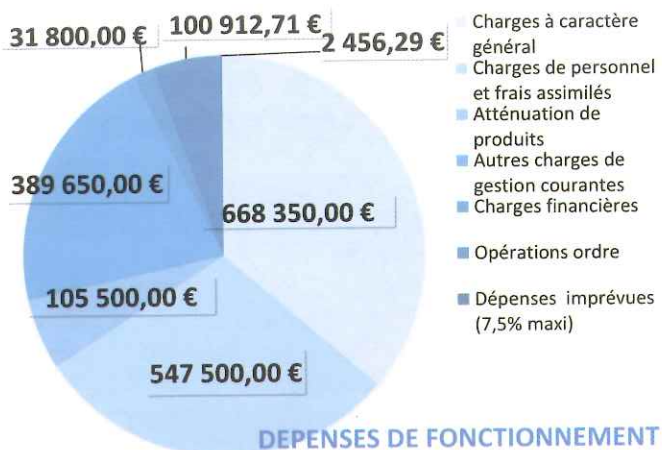
L'animatrice du RAM accueille, conseille et oriente des personnes qui souhaiteraient s'investir dans ces filières professionnelles. N'hésitez pas à la contacter !



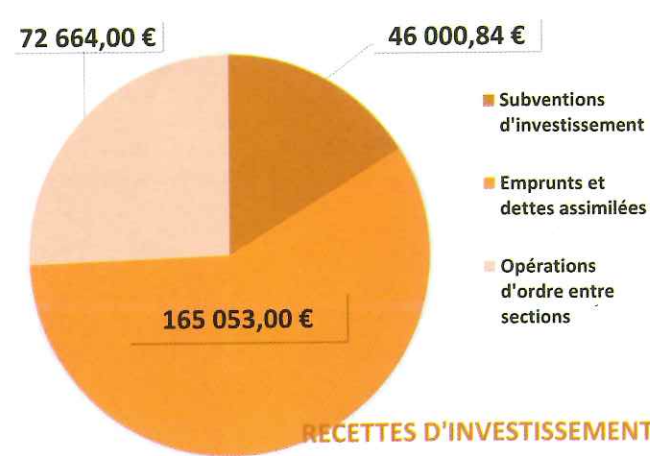
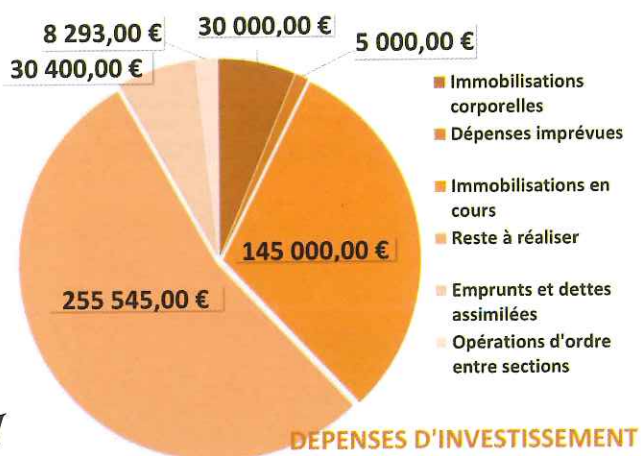
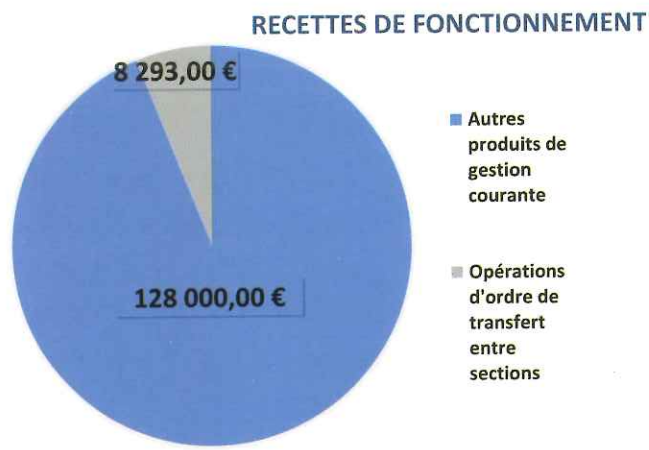
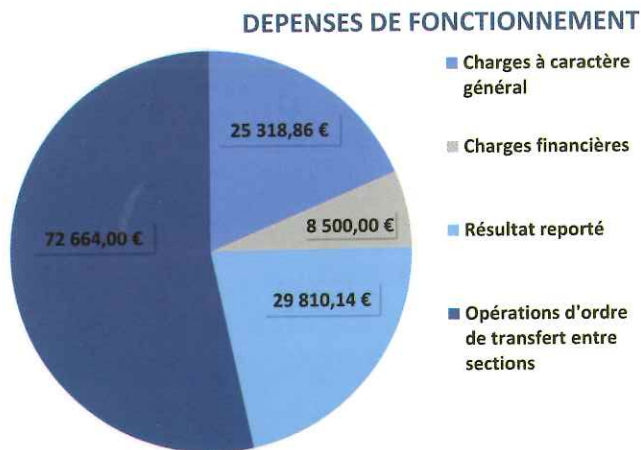
Contact : Emilie DINALLE, Animatrice
1 rue Edouard Branly 36700 Châtillon sur Indre
02.54.38.83.94
ramchatillon@orange.fr



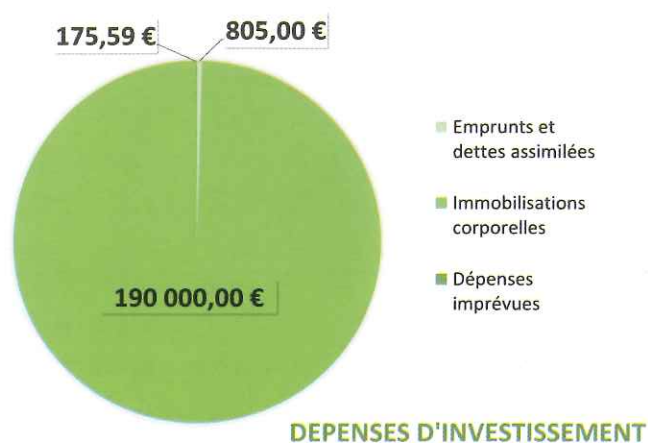
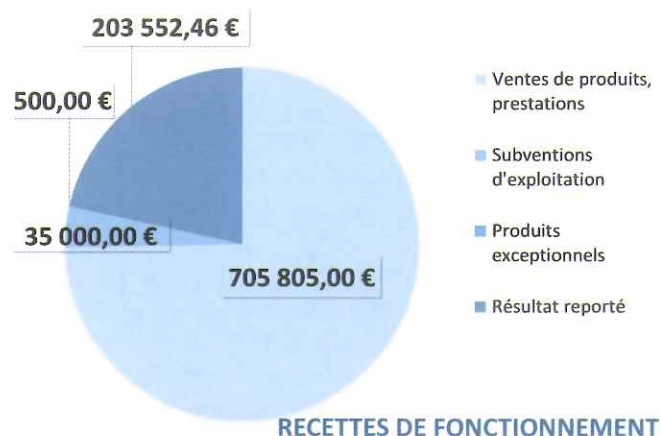
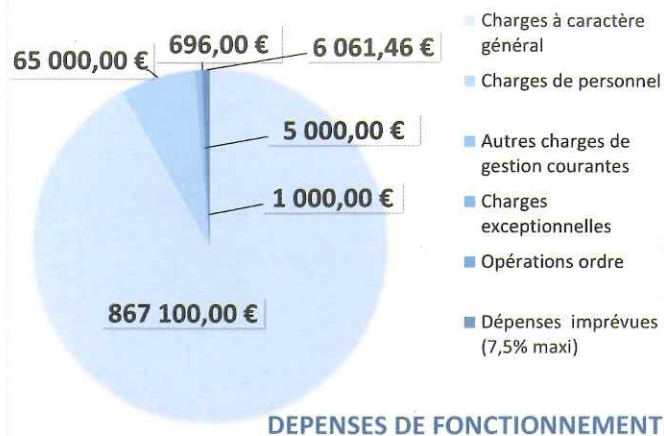
Budget Général



Budget Développement Economique



Budget Déchets Ménagers



Quelques Chiffres concernant le marché public des déchets ménagers

Achat de 40 colonnes à papier à la société EVIDENCE ENVIRONNEMENT – ZI les Erables – 61130 BELLEME pour un montant de 35 450,00€ HT soit 42 540,00 € TTC.

Achat des bacs à la société ESE France – 42 rue Paul Sabatier – 71530 CRISSEY pour un montant de 77 206,20 € HT soit 92 647,44 € TTC.

Coût de l'aménagement des aires de regroupement : Achat de matériaux : 17 075,21 € TTC.
Prestations travaux : 51 474,96 € TTC.

Nouveau marché de tri – traitement et collecte des déchets ménagers :
Une seule entreprise a répondu pour l'ensemble : COVED/PAPREC

Le montant du marché :

Lot 1 : Transports et tri des emballages ménagers : 52 751,40 € HT / an soit 58 026,54 € TTC,

Lot 2 : Traitement des ordures ménagères : 101 197,60 € HT / an soit 111 317,36 € TTC,

Collecte des déchets ménagers et assimilés : 358 702,44 € HT / an soit 394 572,68 € TTC,

Déchèterie : 152 127,00€ HT / an soit 167 339,70 € TTC

Soit un montant global TTC de 731 256,28 € par an

2019... une année de développement pour le tourisme dans le Châtillonnais en Berry.

A fin septembre, le nombre de visiteurs a fortement augmenté avec une progression de l'ordre de 8% par rapport à fin septembre 2018. Le cœur de la saison, en juillet-août, présente une légère baisse essentiellement à cause des fortes chaleurs et

de la fermeture à la visite du château de Palluau.

Le nombre de visiteurs étrangers a progressé de 10% et le nombre de visiteurs français de 12%.

Les mercredis de l'été, organisés en juillet et août sur Palluau, Clion et Châtillon, ont connu un vif succès avec une participation de visiteurs locaux et régionaux de plus en plus nombreux ; la visite de l'ancien Prieuré de la Haute Chaise à Clion, de Châtillon et la Renaissance, la fortification urbaine de Châtillon, la balade commentée au fil du canal de Châtillon, la visite du Prieuré Saint-Laurent de Palluau, la découverte de la ferme du Petit Mée, la visite de la ferme de Biouge (Marguer'Ice) à Clion, la visite de l'entreprise Méca-Précis à Châtillon ont connu un fort retentissement.

La Scène Ouverte, spectacle proposé le 3ème vendredi de chaque mois (sauf en été), maintient sa bonne audience et permet de découvrir des artistes en herbe de tous les âges, qui viennent de plus en plus loin et présentent des styles très variés.

Les expositions présentées de Mars à Décembre ont remporté un incroyable succès ; les temps forts de la saison 2019 sont l'exposition « Rencontres d'Aquarelles » à Palluau, l'exposition « Art Africain » d'Askett, l'exposition « des créatures extraordinaires au réalisme de la nature » avec Charels Leblanc et Nathalie Desperches-Boukhatem, l'exposition « de la Bolivie à la France, Jorge Carrasco aurait 100 ans » en présence de Madame Simone Carrasco et l'exposition « les arts sacrés à travers les métiers d'art » avec le Centre François Garnier à Châtillon.



La fête historique Franco-Ecossaise et l'exposition de la Vieille Alliance Franco-Ecossaise en juin ont également drainé de nombreux visiteurs vers l'office de tourisme et le donjon.

Les Journées Européennes du Patrimoine, animées par Patrimoine et Histoire en Châtillonnais, le Centre François Garnier et l'Office de Tourisme du Châtillonnais en Berry, ont connu un immense succès. L'ouverture exceptionnelle du château de Châtillon et les explications fournies ont ravi les visiteurs qui se sont déplacés en nombre.

Rendez-vous en 2020 pour de nouvelles animations.

En attendant soyez les ambassadeurs du Châtillonnais en Berry !



L'Indre à vélo sur notre territoire.



LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE & LA SAISON

maRando à Vélo
www.marandoavelo.fr

1^{re} destination de tourisme à vélo en France

5000 km d'itinéraires cyclables
140 parcours de 7 à 55 km

9 véloroutes


- La Loire à Vélo
- La Véloscénie
- Saint-Jacques à Vélo
- Vallée du Loir à Vélo
- Vallée Royale de l'Eure
- L'Indre à Vélo
- Touraine Berry à Vélo
- Scandibérique
- Cœur de France à Vélo (prochainement)

680 professionnels « Accueil Vélo »
Tous situés à moins de 5km d'un itinéraire cyclable. Ils garantissent des équipements et des services adaptés aux besoins des touristes à vélo.

Pour cette 4ème édition, les Rencontres des acteurs de la marque Accueil Vélo se sont déroulées dans le village-jardin de Chédigny (37). Cette journée, organisée par le CRT Centre-Val de Loire et l'Agence Départementale du Tourisme de Touraine, a rassemblé plus d'une centaine d'acteurs « Accueil Vélo » et aménageurs.

5000 km d'itinéraires cyclables en région Centre-Val de Loire

www.marandoavelo.fr



Paris, Chartres, Orléans, Blois, Tours, Bourges, Châteauroux

- Boucle cyclable
- La Véloscénie
- La Vallée du Loir à Vélo
- Saint-Jacques à Vélo
- La Loire à Vélo
- L'Indre à Vélo
- Touraine-Berry à Vélo
- La Scandibérique
- Vallée Royale de l'Eure
- Cœur de France à Vélo (2020-2021)

Contact : Office du Tourisme Intercommunal du Châtillonnais en Berry
Châtillon Sur Indre au 02 54 38 74 19 / mail : chatillon.tourisme@orange.fr
Palluau Sur Indre au 02 54 37 98 09 / mail : palluau.tourisme@orange.fr



Dans le cadre de la communication sur les déchets, la Communauté de Communes missionne un ambassadeur du tri et propose différentes interventions :

- **Les réunions publiques** qui permettent d'échanger avec la population locale sur les consignes de tri, le recyclage, la prévention et le devenir des déchets.
- **Les interventions auprès des écoles primaires**

En septembre 2019, la Communauté de Communes a proposé aux 4 écoles primaires du territoire, l'intervention de son ambassadrice du tri.

L'école Henri Cosnier de Châtillon sur Indre a répondu favorablement et l'animation s'est déroulée le vendredi 11 octobre et le vendredi 20 décembre pour l'école de Clion.

Au programme : le tri,
le recyclage et
la réduction des déchets.



A la fin de l'intervention, les élèves sont repartis avec des goodies (crayon de bois, magnette, diplôme du « Tri Master », etc...)



A venir :

Intervention pour les élèves CE1/CE2 de l'école Henri Cosnier.

Organisation d'une visite au centre de tri de Chanceaux Près Loches pour les primaires de l'école de Châtillon sur Indre et de Clion sur Indre (selon les possibilités de chacun),

Des interventions dans les mairies du territoire pour l'accompagnement des nouvelles dispositions de collecte et les consignes de tri.

Inscription pour la visite Centre de tri Chanceaux près Loches en 2020 :

Si vous souhaitez participer à la visite du centre de tri, merci de prendre contact avec le Service Déchets Ménagers :

⇒ au 02.54.38.99.70

⇒ par email :

cdcdechetsmenagers@orange.fr



**Venez visiter le
centre de tri**

pour mieux comprendre !

avant le 15 mars 2020.



SOCIÉTÉ À BUT NON LUCRATIF
ENGAGÉE DANS LE TRAITEMENT DES
DÉCHETS CHIMIQUES DES PARTICULIERS

Une fois usagés, les produits chimiques que vous utilisez chez vous peuvent être **dangereux pour votre environnement et votre santé**. Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, **ne les jetez plus dans les poubelles ou dans les canalisations**.

Déposez vos **déchets chimiques en déchèterie**, ils seront pris en charge en toute sécurité par EcoDDS.

En 2018, la Communauté de Communes a perçu un soutien financier de 923,00 € et un soutien de communication de 183,51 €.

DÉCHETS (CHIMIQUES) : LE BON GESTE, C'EST ALLER EN DÉCHÈTERIE

Votre **déchèterie** la plus proche :
Déchèterie « Le Porteau »
Le Porteau - Châtillon sur Indre

PLUS D'INFOS SUR www.ecodds.com

© EcoDDS

Déchets des produits d'entretien véhicule



Antigel, filtre à huile, polish, liquide de dégivrage, liquide de refroidissement, anti-goudron.

Déchets des produits de chauffage, cheminée et barbecue



Combustible liquide et recharges, allume-feu, nettoyant cheminées, alcool à brûler, produit pour ramoner les cheminées.

Déchets des produits d'entretien piscine



Chlore, désinfectants de piscine.

Déchets des produits de bricolage et décoration



Peinture, vernis, lasure, pigment couleurs.



Enduit, colle, mastic, résine, mousse expansive.



Paraffine, anti-rouille, white-spirit, décapant, solvant et diluant, vaseline, essence de térébenthine, acétone.

Déchets des produits spéciaux d'entretien maison



Déboucheur canalisations, ammoniac, soude, eau oxygénée, acides, décapant four, répuif ou appât, imperméabilisant, insecticide, raticide, rodenticide, produit de traitement des matériaux (dont bois).

Déchets des produits du jardinage



Engrais non organique, anti-mousses, herbicide, fongicide.

Les déchets ménagers issus de ces produits nécessitent une collecte et un traitement spécifique, qu'ils soient vides ou avec un reste de contenu. Ne polluons plus les poubelles, apportons nos déchets chimiques en déchèterie.

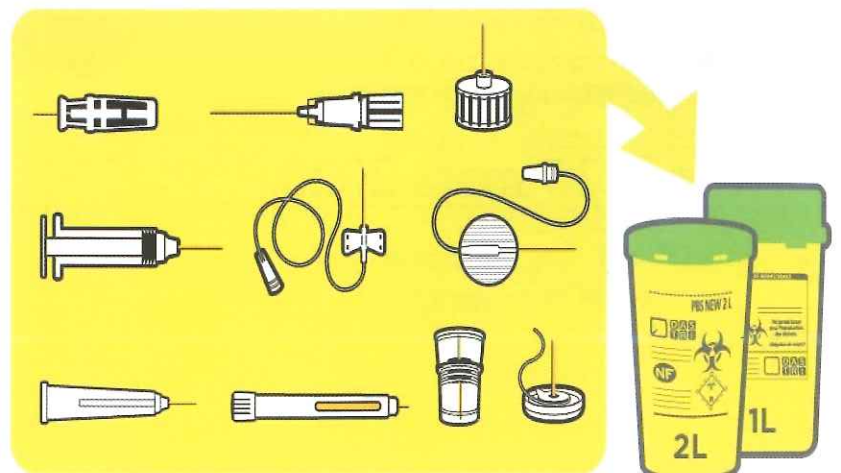
Les DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques)

Nous vous rappelons que plusieurs fois par mois, des piques et des aiguilles se retrouvent sur la chaîne du tri des sacs jaunes. Ils provoquent des accidents de travail pour les valoristes.

Pour connaître le point de collecte le plus proche :

<http://nous-collectons.dastri.fr>

Ou les déposer en pharmacie.



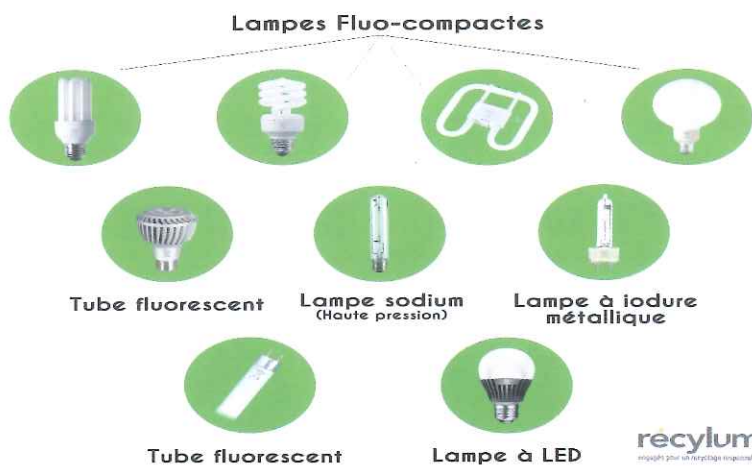
Collecte et recyclage des lampes usagées :

En 2018, 85 kg de lampes ont été collectés sur la déchèterie.

Afin d'éviter les erreurs de tri des ampoules vous devez déposer les tubes fluorescents (néons), lampes fluocompactes (basse consommation) portant le symbole « poubelle barrée » dans votre déchèterie ou chez votre distributeur afin de les recycler.



Attention : les ampoules « classiques » à filament et halogènes doivent être jetées avec les ordures ménagères et non pas avec le verre.



Que faire de vos lampes usagées ?

Déposez vos lampes à la déchèterie située au lieu dit « Le Porteau » à Châtillon sur Indre dans les bacs de recyclage aux horaires d'ouverture (voir dernière page).

Rapportez vos lampes usagées en magasin : tout magasin qui vend des lampes a l'obligation de les reprendre à ses clients (commerces de proximité, grandes surfaces, magasins de bricolage, etc.). Liste des magasins disponible sur www.recylum.com/particuliers/ ou <http://www.malampe.org/>



Que deviennent vos lampes usagées ?

Récyllum, éco-organisme à but non lucratif organise la collecte et le recyclage des lampes usagées en France. Ces actions sont intégralement financées par l'éco-contribution que chacun paye en achetant une lampe neuve.

Les piles et les petites batteries

464 kg de piles et petites batteries usagées ont été collectés en 2018. Les piles peuvent être déposées à la déchèterie ou en magasin.

Collecte 2016	Collecte 2017	Collecte 2018
459 Kg	189 Kg	464 Kg

Des cubes à piles sont disponibles à la Communauté de Communes

RECYCLER SES PILES, C'EST FACILE ET C'EST UTILE!

- NE LES JETEZ PAS dans les ordures ménagères et stockez-les dans un conteneur comme le Cube à Piles Corepile.
- RAPPORTEZ-LES. Trouvez le point de collecte le plus proche de chez vous sur notre site.
- Dans une pile ou batterie, jusqu'à 80% DES MÉTAUX SONT RECYCLÉS pour être utiles au quotidien.

jerecyclemespiles.com



PARTEZ À LA CHASSE AUX PILES!

- OÙ LES TROUVER CHEZ SOI ? Les piles et petites batteries sont partout !
- EN MOYENNE CHAQUE FOYER FRANÇAIS POSÈDE :
- 106 PILES ET BATTERIES
- 47 APPAREILS ÉLECTRIQUES AUX PILES DE BATTERIES
- TOUTES les piles et petites batteries SE RECYCLENT.

jerecyclemespiles.com



Le Service Déchets Ménagers évolue au 1er janvier 2020.

Ce qui change :

♦ Fréquence de collecte :

- Sur les communes d'Arpheilles, Cléré du Bois, Fléré la Rivière, Le Tranger, Murs, Palluau sur Indre, Saint Cyran du Jambot, Saint Médard, la collecte s'effectuera en bac collectif pour les ordures ménagères (sacs noirs) et les déchets secs (sacs jaunes) tous les 15 jours au lieu d'une fois par semaine sur des points de regroupement.

- Pour la zone agglomérée de la commune de Châtillon sur Indre, collecte 1 fois par semaine avec dotation de bac individuel ou mise à disposition de bac de regroupement (si pas de possibilité de placer un bac individuel) et collecte tous les 15 jours sur les écarts en bac de regroupement (sacs noirs et jaunes).

- Pour la zone agglomérée de la commune de Clion sur Indre, collecte tous les 15 jours avec dotation de bac individuel ou mise à disposition de bac de regroupement (si pas de possibilité de placer un bac individuel) et collecte tous les 15 jours sur les écarts en bac de regroupement (sacs noirs et jaunes).

Pour la période du 15 juin au 15 septembre (période estivale), la collecte se fera toutes les semaines pour toutes les communes (soit en porte à porte (Clion et Châtillon), soit en point de regroupement pour les écarts).

- ♦ Suppression de la collecte des encombrants
- ♦ Suppression de la dotation des sacs noirs
- ♦ Mise en place de bornes à papier à proximité des bornes à verre (sortie du flux papiers de vos sacs jaunes)
- ♦ Diminution du montant de votre redevance



Ce qui ne change pas :

Apport volontaire du verre,
Accès à la déchèterie,
Dotation des sacs jaunes.

Les tarifs pour l'année 2020 :

	Châtillon sur Indre	Clion sur Indre	Ecarts toute commune et bourg
	Zone 1 : Zone agglomérée 1 fois par semaine	Zone 2 : Zone agglomérée 1 fois tous les 15 jours	Zone 3 : 1 fois tous les 15 jours
1 personne	149,00 €	147,50 €	130,00 €
2 personnes	231,00 €	229,50 €	212,00 €
3 personnes	240,00 €	238,50 €	221,00 €
4 personnes et +	252,00 €	250,50 €	233,00 €
Résidence secondaire	206,00 €	206,00 €	206,00 €

Les jours de collecte :

Jours	Collecte Haute Saison (du 15/06 au 15/09)	Collecte Basse Saison (du 16/09 au 14/06)	
	Semaines Paires et Impaires	Semaines Paires	Semaines Impaires
Lundi	Clion - Le Tranger - Saint Médard	Clion	Arpheilles - Le Tranger Saint Médard
Mardi	Arpheilles - Palluau sur Indre	Palluau sur Indre	
Mercredi	Châtillon sur Indre (Ecarts) - St Cyran du Jambot		
Jeudi	Châtillon sur Indre (Bourg)	Châtillon sur Indre (Bourg)	
Vendredi	Murs - Cléré du Bois - Fléré la Rivière	Châtillon sur Indre (Ecarts) - St Cyran du Jambot	Murs - Cléré du Bois - Fléré la Rivière

Réunions publiques déchets ménagers



Les réunions publiques se sont déroulées entre le 24 octobre et le 15 novembre 2019.

Pourcentage de présence de la population par commune : 40,9% pour Saint Médard ; 31,7% pour Le Tranger ; 23,9% pour Cléré du Bois ; 18,1% pour Arpheuilles ; 13,9% pour Fléré la Rivière ; 11,5% pour Murs ; 10,2% pour Palluau sur Indre ; 9,1% pour Saint Cyran du Jambot ; 9% pour Châtillon sur Indre et 6,7% pour Clion sur Indre.

Lors de ces réunions, les sujets les plus abordés ont été :

- ◇ La suppression de la collecte des encombrants : Arrêt de ce service de moins en moins utilisé avec une économie de 2 600,00 € / an. Gain de temps pour la Communauté de Communes (gestion des appels des usagers pour inscription à ce service). Les déchets apportés en déchèterie sont valorisés et apportent des soutiens à la collectivité. Les encombrants ne sont pas triés et partent directement à l'enfouissement. Coût du tout-venant en déchèterie (129,59 € HT soit **142,55 € TTC LA TONNE**). Service redondant avec la déchèterie et moins performant car pas de collecte des électroménagers, déchets verts, etc... Mise en place d'une benne éco-mobilier sur la déchèterie depuis octobre 2017, captant une part importante du bois.



- ◇ Pourquoi ne passe-t-on pas en régie ? Ce type de prestation est voué à une réglementation spécifique, relève d'une gestion particulière (personnel, camions de remplacement, réparation en cas de panne, etc.) et l'investissement nécessite des frais élevés.



- ◇ Les ordures ménagères ne seront ramassées que tous les 15 jours. Gare aux odeurs ! Concernant les odeurs, il faut veiller à bien fermer les sacs poubelles et refermer le couvercle du bac de regroupement. Le lavage de temps en temps du bac évitera les odeurs.

- ◇ Est-il envisagé de proposer un nettoyage des bacs ?

Cas des bacs individuels : Le lavage et l'entretien des bacs restent à la charge des usagers et ils doivent être maintenus en parfait état de propreté tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Le nettoyage ne doit pas se faire sur la voie publique. En aucun cas les usagers ne sont autorisés à marquer ou à apposer des signes de reconnaissance sur les bacs.

Cas des bacs de regroupement : Les communes assurent le nettoyage des bacs de regroupement.



- ◇ Mon bac est trop petit. Est-ce que je peux en changer ? Les changements de bac individuel se feront uniquement en cas de modification de la composition familiale. Il faudra prévenir la Communauté de Communes.



- ◇ J'emménage / Je déménage ? RAPPEL : Les bacs sont la propriété de la Communauté de Communes.

Je dois prévenir la Communauté de Communes, interlocuteur unique en cas de déménagement ou emménagement. Lors de mon déménagement, je laisse le bac dans le logement, sous peine de me le voir facturé.



Départ : Je laisse ma poubelle préalablement nettoyée dans mon ancien logement (même si je reste sur le territoire de la Communauté de Communes).

Arrivée : Pour les logements neufs ou non équipés de bac, je prends contact avec la Communauté de Communes pour la remise des équipements (Service des Déchets Ménagers : 02.54.38.99.70).

Les jours fériés :

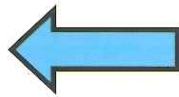
L'organisation est la suivante : lorsqu'une semaine comprendra un jour férié, les collectes de la semaine, à partir de ce jour, seront reportées d'une journée. Les rattrapages des jours fériés engendra une collecte le samedi. *Exemple* : si le jour férié est le lundi. La commune collectée le lundi, le sera le mardi, celle du mardi : le mercredi, celle du mercredi : le jeudi etc....

Les emplacements des bacs de regroupement seront consultables sur notre site internet <http://www.chatillonnais-en-berry.fr> à compter du 1er janvier 2020. Ils seront également envoyés à chaque mairie.

LES CONSIGNES DE TRI

A compter du 1er Janvier 2020 :

PAS DE CARTONS



Briques de lait, de jus de fruits...



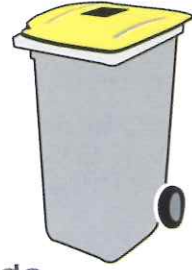
Flacons de produits alimentaires



Bouteilles en plastique



Emballages métalliques : boîtes de conserve, bidons de sirop...



ou



Canettes de soda...



Flacons de gel douche, shampoing...



Flacons de produits d'entretien

La benne ECO MOBILIER est destinée au ramassage et pour la réutilisation des meubles usagés : literie, chaises, tables, canapés, mobilier de jardin... Cette installation contribue à réduire la mise en enfouissement des déchets de

meubles, à obtenir des soutiens pour la collecte de ces tonnages et le versement de soutien financier pour la communication, à augmenter leur recyclage et parvenir à valoriser plus de 80% des meubles en déchèterie. En 2018, ECO MOBILIER a collecté 12,82 tonnes ce qui a permis à la Communauté de Communes de percevoir un soutien financier de 3 756,65€ et un soutien de communication de 600,00 € et d'économiser 1 407,51 € TTC d'enfouissement.



Les déchets acceptés



En 2018, il a été collecté sur notre territoire 28 tonnes de textiles soit 4,59 kg/hab/an et ECO TLC nous a soutenu à hauteur de 613,50 € en terme de communication.

Tous les textiles (vêtements, linge de maison, chaussures) peuvent être triés et ainsi avoir une seconde vie.

Ils peuvent être donnés à votre entourage ou à des associations caritatives, par exemple don de couvertures à la SPA. Ils peuvent être vendus, échangés, apportés sur la déchèterie ou déposés dans les conteneurs.

Les bornes à textiles sont situées :

Veti-Box	Rue Nationale et Rue Neuve à Fléré la Rivière,
Veti-Box	Rue Flandre Dunkerque à Clion sur Indre,
Relais 37	Déchèterie à Chatillon sur Indre,
AGIR	Parking Intermarché, 12 Rue Jean Lurçat à Chatillon sur Indre.

Les consignes à suivre :



Vous pouvez déposer :
 Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs en sac fermé et vos chaussures liées par paire. Même usés, ils seront valorisés.



Ne déposez pas d'articles humides.

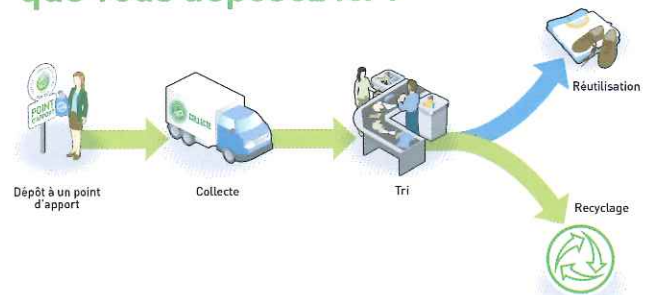
Quels textiles sont concernés par la collecte?

- ◇ Les vêtements (hommes, femmes, enfants).
- ◇ Les textiles usagés.
- ◇ Les chaussures (par paires).
- ◇ Les sacs à main.
- ◇ Le linge de maison.

Retrouver les points d'apports volontaires en suivant le lien :

<https://www.lafibredutri.fr/je-depose>

Que deviennent les vêtements, linge de maison et chaussures que vous déposez ici ?



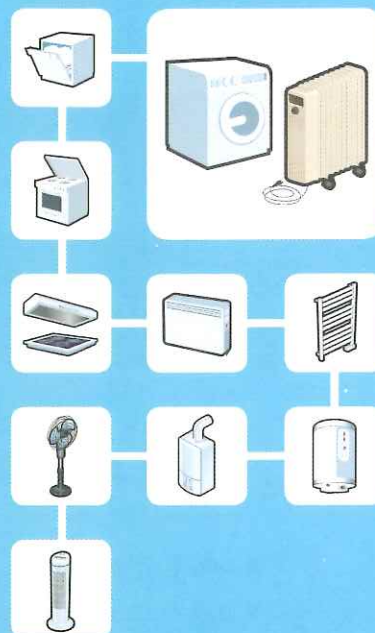
Petits Appareils en Mélange



- > Cuisine
- > Salle-de-bains
- > Entretien et nettoyage
- > **Électronique grand public**
(appareils photo, GPS, télécommandes, chaînes Hi-Fi, cigarettes électroniques, lecteurs DVD...)
- > **Informatique/multiprises**
▲ hors écrans et ordinateurs portables
- > Loisirs et jouets électriques
- > Outillage de bricolage et jardinage
- > Téléphonie

- > Lave-vaisselle, lave-linge et sèche-linge
- > Cuisinières et fours
- > Hottes et plaques de cuisson
- > Radiateurs électriques et à bain d'huile
- > Ballons d'eau chaude et chauffe-eau
- > Chaudières électriques
- > Ventilateurs

Gros ElectroMénager Hors Froid



Consignes de tri des DEEE

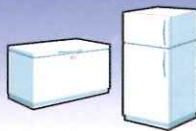
Petits Appareils en Mélange



Gros ElectroMénager Hors Froid



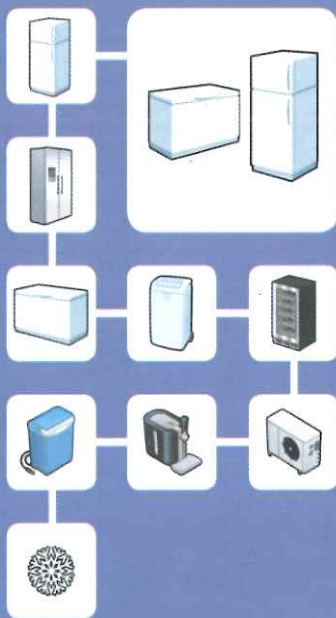
Gros ElectroMénager Froid



Écrans, téléviseurs et moniteurs



Gros ElectroMénager Froid



- Réfrigérateurs
- Congélateurs
- Climatiseurs
- Caves à vin
- Pompes à chaleur
- Autres appareils de froid

- > Téléviseurs cathodiques
- > Téléviseurs écrans plats
- > Écrans informatiques
- > Ordinateurs portables
- > Tablettes et liseuses électroniques
- > Minitels

Écrans, téléviseurs et moniteurs



60,1 tonnes de DEEE collectées en 2018

Soit une évolution de +0,9% par rapport à la collecte 2017

Soit 9 295 appareils électriques et électroniques,

Une performance de 9,4 kg/hab/an

72 barils de pétrole évités

334 tonnes de CO2 économisées

Soit l'équivalent de : 2 269 milliers de kilomètres parcourus en voiture

Un soutien financier de 4 485,46 € pour la collecte

et 400,00 € pour la communication.

DISTRIBUTION DES SACS JAUNES POUR 2020

DATE	COMMUNE	LIEU	HORAIRES
Lundi 20 janvier	Saint Médard	Mairie	8H00 - 12H00 / 14H00 - 18H00
Mardi 21 janvier	Arpheuilles	Mairie	9h00 - 12H00
Mardi 21 janvier	Fléré La Rivière	Salle de conseil municipal	9H00 - 12H00 / 14H00 - 18H00
Jeudi 23 janvier	Le Tranger	Mairie	8H30 - 12H00
Samedi 25 janvier	Saint Cyran du Jambot	Mairie	9H30 - 12H00
Lundi 27 janvier	Clion-sur-Indre	Salle Flandre de Dunkerque	9H00 - 12H00 / 14H00 - 18H00
Mardi 28 janvier			
Lundi 27 janvier	Palluau Sur Indre	Mairie	9H00 - 12H00 / 14H00 - 17H00
Mardi 28 janvier	Murs	Mairie	9H00 - 12H00
Mardi 28 janvier	Chatillon Sur Indre	Espace Tivoli	9H00 - 12H00 / 14H00 - 18H00
Mercredi 29 janvier			
Jeudi 30 janvier			
Vendredi 31 janvier	Cléré du Bois	Ancienne cantine	13H30 - 17H00
Samedi 8 février			8H30 - 12H00

A compter du 1er janvier 2020, seuls les sacs jaunes seront fournis par la Communauté de Communes, les sacs noirs seront à votre charge. **Pensez à prendre votre carte de déchèterie pour la faire tamponner.**

Déchèterie

Jours	Basse saison (01/10 au 30/03)	Haute saison (01/04 au 30/09)
Lundi	13h00 - 17h00	13h00 - 17h30
Mercredi	13h00 - 17h00	13h00 - 17h30
Samedi	8h00 - 12h30 13h30 - 17h00	8h00 - 17h00 (Présence de 2 gardiens)

Jours Fériés	Jour de rattrapage	Horaires
Mercredi 1er Janvier	Lundi 30 décembre	De 8h à 12h
Lundi 13 avril	Mercredi 15 avril	De 8h à 12h
Lundi 1er juin	Mercredi 3 juin	De 8h à 12h
Samedi 15 août	Lundi 17 juin	De 8h à 12h
	Mercredi 19 juin	De 8h à 12h
Mercredi 11 novembre	Lundi 9 novembre	De 8h à 12h



La collecte des cartons dits « bruns » s'effectue à la déchèterie et non dans les sacs jaunes ou bacs car :

- Ils encombrant les sacs ou les bacs au détriment des emballages ménagers recyclables.
- Ils perturbent la bonne marche du centre de tri et bloquent le dispositif.
- Mouillés, ils ne sont pas valorisés et sont directement enfouis.

Communauté de Communes



du Châtillonnais en Berry

